



Dossier de mariage sont fixé de date

Par **karim**, le **30/04/2010** à **14:16**

Bonjour,

Je vient de déposé un dossier de mariage a la mairie m le problème que l agent il ma dit que mon dossier il va passée en commission d abord peut être il va y avoir un interrogatoire.

Ma question que je veut s avoir asque c normal et c quoi les question qui vent me posé .

et merci d'avance.